

Vendredi 8 mars 2024

Vigilance Jaune avec situation météorologique à surveiller pour « vagues-submersion »

Vigilance jaune « vent violent »

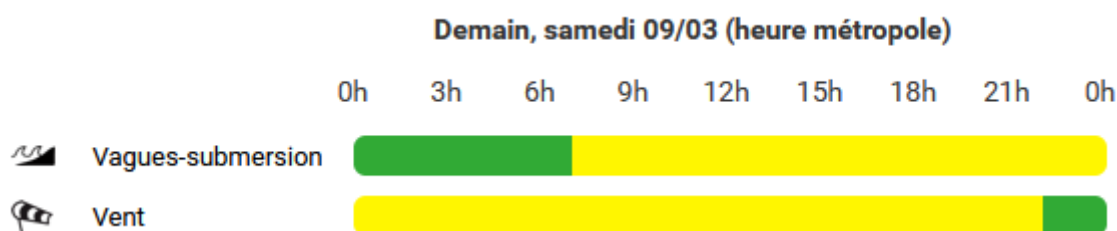
Samedi 9 mars 2024

Ce samedi 9 mars, le département des Bouches-du-Rhône est placé en vigilance jaune - avec situation météorologique à surveiller - pour le phénomène vagues-submersion. La vigilance jaune « vent violent » déclenchée pour la journée de vendredi est maintenue.

Le bulletin de Météo France :

Ce vendredi, un premier passage pluvieux va concerner toute la région avec des pluies qui vont humidifier, voire saturer des sols déjà humides. Un second passage pluvieux est attendu samedi en matinée.

Les vents de secteur Sud se renforcent dans la nuit de vendredi à samedi dans le golfe du Lion, puis se décalent vers la Provence en journée de samedi. Ils génèrent des fortes vagues en provenance du Sud, atteignant la Camargue en début de journée, puis se renforçant et gagnant la Provence samedi après-midi. Le déferlement de ces fortes vagues, associé à une surélévation importante du niveau de la mer (surcote), pourra engendrer des submersions par débordements ou franchissement de paquets de mer sur les zones vulnérables du littoral de l'Hérault, du Gard, des Bouches du Rhône et du Var.



Le préfet des Bouches-du-Rhône appelle à la plus grande vigilance lors de tout déplacement et à faire preuve de prudence à proximité des cours d'eau et du littoral.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service Régional de la Communication Interministérielle
04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr





Consignes de prudence lors de phénomènes de vagues-submersion :

- éviter de circuler en bord de mer à pied ou en véhicule
- fermer portes et fenêtres en front de mer
- éviter de prendre la mer ou de pratiquer des activités nautiques
- vérifier l'amarrage des bateaux avant l'épisode et ne pas rester pas à bord
- s'éloigner des ouvrages exposés (jetées, digues...)

Consignes de prudence lors de phénomènes de vent violent :

- Restez vigilants face aux chutes possibles d'objets
- Limitez votre vitesse
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés
- N'intervenez pas sur les toitures, ne touchez en aucun cas des fils électriques tombés au sol
- Soyez prudents en forêt ou sur le littoral

- Restez informés de l'évolution de la situation sur :
<https://vigilance.meteofrance.fr/fr/bouches-du-rhone>.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

